



# EDITORIAL

par Jean-Luc DARCOURT, Maire

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Mars 2016

*Madame, Monsieur,*

*Comme vous avez pu le lire dans la presse ou entendu dans les médias, les subventions aux collectivités locales sont en diminution depuis 2013. A ce jour, c'est plus de 130 000 € que la commune n'a pas perçus. Ceci correspondant, environ, à une année d'investissement.*

*Si les budgets sont contraints, cette année nous sommes capables de conduire deux projets, toujours sans faire appel à l'emprunt : la construction et l'aménagement de la microcrèche mais également l'éclairage de la Rue de la Petite Chapelle, dépense conséquente mais nécessaire car il n'aurait pas été logique qu'un chantier aussi important ne soit pas achevé dans son ensemble.*

*Depuis plusieurs années, nous avons le souci de réduire, voir de limiter les dépenses en agissant surtout sur les consommations énergétiques. C'est pour cette raison que les chaudières de la salle des sports et du Groupe scolaire VERIEPE-FERRY ont été changées et que les anciens luminaires, en forme de boule, au rendement lumineux catastrophique, ont été remplacés par des luminaires plus efficaces et moins énergivores.*

*Certaines communes voisines ont, d'ailleurs, fait le choix de supprimer l'éclairage de nuit pour réduire la facture énergétique.*

*Le reproche fait aux collectivités d'employer trop de personnel est souvent entendu au niveau national et ceci en comparaison de ce qui se passe dans d'autres pays. Mais le service public rendu est-il le même ? Sommes-nous prêts à nous passer de ces services ?*

*A Armouts-Cappel, sur les dix dernières années, du personnel a été recruté. En 2006, nous avons recruté un personnel à mi-temps pour l'agence postale qui était condamnée à une fermeture, le service n'étant plus assuré par l'Etat.*

*Il y a quelques temps, l'Education nationale nous a imposé la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires. Cela représente un coût salarial pour une dizaine de personnes au minimum recrutée trois heures par semaine avec, en plus, une mise à disposition de locaux (nettoyage, chauffage, éclairage...).*

*Même si cela est préoccupant et malgré ces contraintes, j'ai présenté un budget équilibré lors du dernier Conseil municipal.*

*Pour terminer, j'ai le plaisir de vous annoncer la création du site internet de la commune : <http://www.armbouts-cappel.fr>. Désormais, vous pourrez suivre toute l'actualité du village en surfant sur le web.*

*Cordialement.*

# CONSEIL MUNICIPAL

## Compte rendu de la réunion du 25 mars 2016

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-cinq mars, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis en Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARCOURT, Maire.

### Etaient présents :

Jean-Luc DARCOURT, Maire, Raymond DRIEUX, Jean-Paul DUMOTIER, Jeannine BERNARD, Francis BRUNET, Adjoint, Jean-Noël MALLEVAEY, David VANMARQUE, Nathalie FICHAUX, Lydia GARNIER, Catherine DENNETIERE, Mylène HAUCOLAS, Marc GARRIDO, Sylvie DEBREYNE, Conseillers municipaux.

### Absents ayant donné pouvoir :

- Edith DENIS, Conseillère municipale, à Jeannine BERNARD, Adjointe,  
- Yannick LE PAPE, Conseiller municipal, à Marc GARRIDO, Conseiller municipal,  
- Daniel DECHERF, Conseiller municipal, à Raymond DRIEUX, Adjoint.

### Absents excusés :

- Marie-Claire CAILLIAU, Adjointe,  
- Jean-Luc VANHEE, Conseiller Municipal,  
- Christophe POTVIN, Conseiller Municipal.

### **I - COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2015**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2015.

### **II – FINANCES**

#### **1° Compte administratif 2015**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2015 qui donne les résultats suivants :

#### **Section fonctionnement :**

- dépenses 2015 : 1 447 135,43
- Recettes 2015 : 1 566 084,47
- Résultats 2015 : 118 949,04
- Reports 2014 : 107 250,39

**Résultats de clôture 2015 : 226 199,43**

#### **Section investissement :**

- dépenses 2015 : 187 229,96
- Recettes 2015 : 174 317,47
- Résultats 2015 : -12 912,49
- Reports 2014 : 309 813,62

**Résultats de clôture 2015 : 296 901,13**

#### **2° Compte de gestion**

Quitus est donné à Monsieur le Receveur municipal pour le compte de gestion 2015.

#### **3° Taux d'imposition**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition à :

- Taxe d'habitation : 17,81%
- Foncier bâti : 17,65 %
- Foncier non bâti : 60,37 %

#### **4° Tarifs communaux**

Les tarifs communaux sont majorés en moyenne de 1% ce qui donnera par exemple :

↳ A compter du 1er septembre 2016 :

- Repas des Aînés : 6.30 €
- Restauration scolaire :
  - \* enfant : 2,90 €
  - \* adulte : 5.05 €
- Ecole
  - \* prise en charge totale des fournitures scolaires,
  - \* prix ou spectacle de marionnettes : 5,15 €/élève
  - \* transport par classe et par année scolaire : 151 €
  - \* subvention classe de neige ou classe de découverte : 105 €/enfant une fois dans la scolarité.
- Ecole de musique
  - \* enfant Armabouts-Cappellois : 14 €
  - \* enfant extérieur : 28 €
  - \* membre de l'harmonie : gratuit.
- Garderie périscolaire :  
En fonction du quotient familial de 0,12 € à 0,85 € la demi-heure.
- Nouvelles Activités Périscolaires :  
En fonction du quotient familial :
  - \* de 0,25 € à 0,85 € l'heure pour le 1er enfant,
  - \* de 0,20 € à 0,60 € pour le 2ème enfant,
  - \* de 0,20 € à 0,35 € pour le 3ème enfant.
- Accueil de loisirs - Petites vacances :  
Selon de quotient familial de 0,75 € à 2,80 € par en-

fant pour un après-midi de 3 heures.

- Accueil de loisirs -  
Grandes vacances :  
En fonction du quotient familial
  - \* pour 2 semaines : de 15 € à 50 € par enfant,
  - \* pour le mois : de 30 € à 100 € par enfant.
  - \* péricentre : selon le QF, de 0,12 € à 0,85 € la demi heure de 8H30 à 9H.
  - \* repas : 3,70 €.

#### **5° Subventions**

Le Conseil décide de maintenir les subventions aux montants 2015 à l'exception de l'ACCL qui reçoit une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour l'organisation d'une randonnée cyclotouriste.

#### **6° Dotation de solidarité communautaire**

Les modalités de répartition de la DSC sont en cours de refonte dans le cadre de l'adoption d'un pacte fiscal et financier entre la CUD et les communes membres.

Les montants par commune ne seront connus qu'en juin 2016, lors du Conseil communautaire.

A titre exceptionnel, l'enveloppe globale de la DSC sera augmentée de 2 M€ pour l'ensemble des communes.

Il est conseillé de reconduire pour 2016 le montant de 2015, soit une somme de 213 251 €

#### **7° Affectation des résultats**

Le conseil municipal décide d'affecter les excédents constatés au compte administratif 2014 de la manière suivante :

##### **Section de fonctionnement :**

- Résultats de clôture 2015 :  
+ 226 199,43 €
- Affectation :
  - ↳ fonctionnement :  
13 975,06 €
  - ↳ investissement :  
212 224,37 €

##### **Section d'investissement :**

- Résultats de clôture 2015 :  
+ 296 901,13 €
- Affectation :
  - ↳ investissement :  
296 901,13 €

#### **8° Budget Primitif 2016**

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2016 qui s'équilibre en :

##### **Section de fonctionnement :**

- ↳ Dépenses :  
1 501 180,00 €
- ↳ Recettes :  
1 501 180,00 €

##### **Section investissement :**

- ↳ Dépenses :  
637 236,50 €
- ↳ Recettes :  
637 236,50 €

### **III - TRAVAUX**

#### 1° Salle des fêtes

Les bacs à vaisselle de la cuisine seront changés.

#### 2° Micro crèche

Les travaux ont commencé début février et devraient être terminés pour le 1<sup>er</sup> mai.

L'aménagement et les couleurs ont été choisis. Le jardinet sera aménagé après les travaux.

#### 3° Eclairage public Rue de la Petite Chapelle

La fin des travaux d'assainissement est prévue pour le 15 avril prochain.

Les prochaines étapes sont l'effacement des réseaux EDF, Télécom et l'éclairage public à partir du 16 avril.

En collaboration avec les Services de la CUD, un marché à procédure adaptée a été lancé pour les travaux de renouvellement de l'éclairage public. Trois Sociétés ont déposé une offre.

Le Conseil municipal entérine la décision de la Commission d'appel d'offres, réunie le mercredi 23 mars 2016, qui a retenu la Société SET TERTIAIRE pour un montant de 148 726,70 € H.T.

#### 4° Travaux au Groupe scolaire Vérièpe-Ferry

La chaudière a été remplacée durant les vacances de février dernier. Madame la Directrice de l'école sollicite l'installation d'une cloison au niveau des sanitaires de l'école maternelle et des stores pour la classe de CM1.

#### 5° Salle des sports

Le personnel communal est en train d'enlever la moquette le long du mur de la salle, de nettoyer le sol et de repeindre le mur.

#### 6° Cimetière

Un apport de schiste rouge sera réalisé dans les allées dès que les travaux du jardin du souvenir seront terminés.

#### 7° Divers

Des courriers ont été envoyés à la CUD pour :

- signaler le mauvais état de la rue du Laboureur,
- refaire le marquage au sol des deux parkings de l'école
- réaménager l'accès aux entreprises dans l'impasse située rue du Lac et notamment revoir l'entrée des poids lourds et les places de stationnement.

Le personnel doit effectuer le nettoyage des mats de lampadaire sur l'ensemble

de la commune et des plaques de rue.

#### 8° Espaces verts

Il est nécessaire de rajouter la 2<sup>ème</sup> fleur « village fleuri » sur les panneaux d'entrée d'agglomération.

Il est envisagé d'acquérir du matériel électrique, une brosse de désherbage (nettoyage des pavés autobloquant), des banquettes modulables avec pots extravasés.

Des arbres seront plantés Place de la Mairie.

Tous les samedis de 11h30 à 15h00, à compter du 2 avril, la CUD mettra à disposition des habitants une benne pour y déposer les déchets verts (parking près des ateliers municipaux, Rue des Ecoles).

### **IV - ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH) DU 6/7 AU 26/8/2016**

Les inscriptions seront prises soit par quinzaine soit au mois. Un péricentre fonctionnera de 8H30 à 9H et le service de restauration sera ouvert tous les jours.

## **V – ENSEIGNEMENT**

### **a) Conseil de l'école**

Il aura lieu le mardi 29 mars 2016 à 18 h 00.

### **b) Classe de découverte**

La classe de neige qui a eu lieu du 23 janvier au 30 janvier 2016 dans le centre d'accueil à la maison blanche s'est bien déroulée. Un point a été réalisé lors de la Commission de l'enseignement.

### **c) Echanges avec Minster**

Quelques difficultés pour correspondre avec l'école anglaise mais Madame la Directrice souhaite organiser un déplacement en Angleterre.

## **VI – NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)**

- Les inscriptions sont stables d'une session à l'autre.

117 enfants sont inscrits pour la troisième session.

Les activités ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30 et les animations proposées sont variées.

## **VII – COMITE DE JUMELAGE**

Le 13 février 2016 s'est déroulée la soirée Élections des Miss à Minster-in-Thamet avec remise de cadeaux.

Le 19 juin 2016 sera organisé l'anniversaire du jumelage à Minster.

Il est projeté d'organiser lors de la ducasse de 2017 une parade de géants français et anglais à Arm-bouts-Cappel.

## **XIII – QUESTIONS DIVERSES**

### **a) Recensement de la population**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'INSEE a précisé que la population d'ARMBOUTS-CAPPEL est de 2 446 habitants.

### **b) Engagement de la 3<sup>ème</sup> procédure de modification du PLUc**

La Communauté Urbaine de Dunkerque engage la 3<sup>ème</sup> procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme communautaire. Cette procédure permet d'apporter des évolutions au document d'urbanisme dès lors que les modifications ne remettent pas en cause le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

### **c) Participation à la célébration « 2016, année de la Marseillaise »**

A l'occasion des 180 ans de la mort de Rouget de Lisle, le Président de la République a souhaité consacrer l'année 2016 à la célébration de notre hymne national. «...Diverses actions doivent être menées pour que ce message soit expliqué et

transmis au plus grand nombre. Les porteurs de projets locaux susceptibles d'organiser des manifestations entrant dans ce cadre sont invités à se signaler auprès du secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire pour que celui-ci puisse en assurer également la publicité sur le site internet dédié à cette opération : <http://cheminsdememoire.gouv.fr/>.

Afin de donner un relief supplémentaire à l'interprétation de l'hymne national lors des cérémonies officielles, une attention toute particulière à destination des chorales scolaires ou associatives de chaque commune est encouragée ».

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

# ETAT-CIVIL

## Notre carnet

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Mars 2016



### Bienvenue à ...

#### **Adrien DEHEEGHER**

Né le 22 décembre 2015  
Fils de Johnny DEHEEGHER  
et de Angélique DELMOTTE

#### **Basile FAUQUET**

Né le 4 janvier 2016  
Fils de Ludovic FAUQUET  
et de Hélène SCHOENBORN

#### **Victor DEBLOCK**

Né le 6 janvier 2016  
Fils de Guillaume DEBLOCK  
et de Séverine VANTORRE

#### **Théa BLOMME**

Née le 9 janvier 2016  
Fille de Franck BLOMME  
et de Angélique DECOOL

#### **Emie, Timéo et Lia SAINT MAXIN**

Nés le 21 janvier 2016  
Filles et fils de Damien SAINT MAXIN  
et de Aurore LEMAITRE

#### **Milan BATAILLIE**

Né le 26 février 2016  
Fils de Rémi BATAILLIE  
et de Marlène DEFECHEUREUX

#### **Adam VANDENABEELE**

Né le 6 mars 2016  
Fils de Sébastien VANDENABEELE  
et de Cécile DECROOS



### Au revoir à ...

#### **Louis BEUGNIEZ**

décédé le 27 décembre 2015  
à ARMBOUTS-CAPPEL, âgé de 83 ans

#### **Mélanie DECHAND**

décédée le 1er janvier 2016  
à ARMBOUTS-CAPPEL, âgée de 29 ans

#### **Nicole SIPIETER**

décédée le 5 janvier 2016  
à ARMBOUTS-CAPPEL, âgée de 62 ans

#### **Marie-Thérèse HUYGHE**

décédée le 21 janvier 2016  
à Dunkerque, âgée de 82 ans

#### **Marnik POTTILIUS**

décédé le 1er février 2016  
à Armbouts-Cappel, âgé de 58 ans

#### **Gérard DESAILLY**

décédé le 14 février 2016  
à Armbouts-Cappel, âgé de 68 ans

#### **Raymond WYBAUW**

décédé le 10 mars 2016  
à Grande-Synthe, âgé de 88 ans

#### **Claude ADRIANSEN**

décédé le 21 mars 2016  
à Dunkerque, âgé de 81 ans

# MEDIATHEQUE *Le Petit Prince*

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Mars 2016

## Retour sur les animations de la médiathèque

Les spectateurs sont venus nombreux applaudir la troupe de l'atelier du Petit Prince le samedi 16 janvier à la médiathèque. Très belle performance lors de leur spectacle « Changer les choses » ou comment allier humour et regard aiguisé sur notre monde en pleine mutation !!!



**A noter : L'atelier du Petit Prince recrute pour une lecture théâtralisée.**

Répétitions à partir du mois de septembre 2016 à la médiathèque (date à préciser ultérieurement).

Débutants ou non sont les bienvenus. Age minimum : 18 ans

Les textes seront lus et non appris par cœur.

**Pour tout renseignement ou inscription :**

Médiathèque «Le Petit Prince» : 03 28 24 84 01

ou par mail : [mediatheque@mairiearmboutscappel.fr](mailto:mediatheque@mairiearmboutscappel.fr)

Responsable de l'atelier : Martine Guilbert 06 44 81 08 53

## Evènements second trimestre 2016



### Quai du numérique nous propose de nouveaux ateliers



Samedi 16 avril 10h00 à 11h30	Questions / Réponses
samedi 7 mai 10h00 à 11h30	Bien Acheter et vendre sur Le Bon Coin
Samedi 4 juin 2016 10h00 à 11h30 (et non le 11 juin)	Organiser ses vacances sur le Net les bonnes pratiques à connaître

↳ **Bébé bouquine** : samedis 30 avril et 11 juin 2016 à 10h30

(pour les tout-petits 0-6ans et+)

↳ **Exposition** : «Comme une bête en case» du 2 mai au 28 mai

sur le thème : Les animaux dans la bande dessinée. Les meilleurs albums et séries de bande dessinée contemporaine, dont les animaux sont les héros, sont regroupés dans cette exposition. Elle présente 8 séries à destination des adultes et 8 pour les enfants (chacune accompagnée d'un jeu interactif !)

Visite de l'exposition et quizz sur demande à l'accueil de la médiathèque, par téléphone ou par mail.



↳ **Café littéraire** : samedi 28 mai à 14h30

Venez boire un petit café en notre compagnie et nous parler de vos lectures préférées.

↳ **Spectacle** : samedi 4 juin à 15h00 :

« Les aventures du capitaine Chaussette »

par la Compagnie La Passoire.



« Moi, Capitaine Chaussette, je vous emmène à la recherche d'un fabuleux trésor ! »

Pierre a trouvé un stage de réinsertion dans un centre de tri. Mais très vite, il se retrouve embarqué dans une histoire abracadabrante de pirates à la recherche d'un trésor...

Durée 1h - Pour les 4 à 8 ans

Entrez dans le monde déjanté des marionnettes et objets animés.  
Laissez-vous emporter par votre âme d'enfant et partez à l'aventure...  
Une comédie écrite et imaginée par la Compagnie.



**Réservation souhaitée pour toutes les animations proposées.**



## Horaires d'ouverture

Mardi, jeudi de 16 H à 18 H  
Vendredi de 15 H à 18 H

Mercredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H  
Samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H

**L'INSCRIPTION A LA MEDIATHEQUE EST GRATUITE**

VOUS POUVEZ CONTACTER LA MÉDIATHÈQUE

PAR TÉLÉPHONE AU 03.28.24.84.01

OU PAR MAIL : [mediatheque@mairiearmboutscappel.fr](mailto:mediatheque@mairiearmboutscappel.fr)



[lesBalises.fr](http://lesBalises.fr)

# CONCOURS DE DECORATIONS FLORALES *Inscrivez-vous !*

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Mars 2016



Fleurissez votre jardin  
votre façade



**CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 31 MAI 2016**  
*Règlement du concours au verso*



Je soussigné (e) Mme, Mlle, Mr .....

Domicilié (e) à ARMBOUTS-CAPPEL, n°.....Rue .....

Déclare participer au concours de décorations florales 2016 - Catégorie n° .....

Déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer.

Date .....

Signature



# CONCOURS DE DECORATIONS FLORALES

## Règlement du concours



### **ARTICLE 1er :**

Ce concours, organisé par la Municipalité, est ouvert à tous les habitants d'Arm-bouts-Cappel, sur inscriptions, et de déroulera du 1er juin 2016 au 30 septembre 2016.

### **ARTICLE 2 :**

Pour participer à ce concours, il suffit de remplir et de déposer en Mairie un bulletin d'inscription avant le 31 mai 2016.

### **ARTICLE 3 :**

Les participants seront classés par catégorie et pourront ainsi se mesurer équitablement.

### **ARTICLE 4 :**

Les catégories seront au nombre de quatre.

#### **1) «Façades fleuries»**

Ces propriétés ne sont pas dotées de jardin ou de jardinet en façade visible de la voie publique. Seule la décoration florale de la façade du bâtiment sera jugée. A chacun de ses passages, le jury décernera une note sur vingt à la qualité de cette décoration florale.

#### **2) «Façades fleuries et petits jardinets»**

Ces propriétés sont dotées d'un jardinet d'une superficie inférieure à 60 m<sup>2</sup>, visible de la voie publique. A chacun de ses passages, le jury décernera une note sur dix à la décoration florale de la façade du bâtiment et une note sur dix à la décoration florale et l'aspect général du jardinet. Ces deux notes s'additionneront pour donner un résultat sur vingt.

#### **3) «Façades fleuries et Grands jardins»**

Ces propriétés sont dotées d'un jardin d'une superficie supérieure à 60 m<sup>2</sup>, visible de la voie publique. A chacun de ses passages, le jury décernera une note sur dix à la décoration florale de la façade du bâtiment et une note sur dix à la décoration florale et l'aspect général du jardin. Ces deux notes s'additionneront pour donner un résultat sur vingt.

#### **4) «Ecoles, fermes, commerces, hôtels fleuris»**

Ces propriétés seront notées sur l'aspect général de leurs décorations florales et plus particulièrement sur le soin apporté à l'aménagement des espaces fleuris visibles de la voie publique. A chacun de ses passages, le jury décernera une note sur vingt à la qualité de cette décoration florale.

### **ARTICLE 5 :**

Durant le concours, le jury effectuera deux passages dans le courant de l'été.

### **ARTICLE 6 :**

Le classement général sera réalisé pour chaque catégorie à partir de la moyenne des deux notes sur vingt.

Les lauréats de ce concours qui représenteront au minimum dix pour cent des inscrits dans chaque catégorie, se verront récompenser lors d'une réception qui sera organisée par la Municipalité en octobre 2016.

# PROCHAINES MANIFESTATIONS

*A noter dès à présent*

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Mars 2016

**SAMEDI 9 AVRIL**

**BAL COUNTRY**

organisé par Les Colorado Country Dancers  
de 19 H à 1 H, salle des fêtes (voir page 18)

**SAMEDI 16 AVRIL**

**SOIREE DISCO**

organisée par l'Harmonie Batterie Municipale  
à partir de 20 H, salle des fêtes (voir page 19)

**DIMANCHE 17 AVRIL**

**FESTIVAL DE MAJORETTES**

organisé les Majorettes municipales «Les Alizées»  
à partir de 10 H, salle des sports

**MERCREDI 20 AVRIL**

**REPAS DES AÎNÉS** à 12 H, salle des fêtes

Tarif : 6,20 € / Inscriptions en Mairie jusqu'au vendredi 15 avril 2016.

**VENDREDI 22 AVRIL**

à 20h, Église St Martin d'ARMBOUTS-CAPPEL

## Les Solistes du Concert d'Astrée

Une vie avec Bach

avec Laura Monica Pustilnik (*luth*) et Isabelle Saint-Yves (*viole de gambe*)

DURÉE ± 1 H 10 | TARIF 8 € | Acheter les billets : <http://billetterie.lebateaufeu.com>

**Deux amoureuses de Bach brossent un portrait intime du musicien allemand.**

Les deux musiciennes du Concert d'Astrée proposent un portrait singulier de Bach, à partir de transcriptions des suites pour violoncelle, des sonates et partitas pour violon, des sonates pour viole et clavecin, des oeuvres solo pour luth...

À travers leur parcours, leur expérience à la fois professionnelle et intime, elles souhaitent faire entendre ce que Bach leur a transmis : la profondeur, l'épaisseur, la lumière, la jubilation. Partager avec elles ce moment musical universel et hors du temps, c'est ressentir ce que Bach nous a laissé à travers son oeuvre : une foi à déplacer les montagnes, foi en Dieu, foi en l'homme, foi en la vie...



**VENDREDI 22 AVRIL**

**RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS** (voir page 33)

**DIMANCHE 24 AVRIL**

**RANDONNEE CYCLOTOURISTE du Géant Bienaimé**

organisée par l'ACCL  
Inscriptions de 7 H à 10 H 30 (voir page 26)

**VENDREDI 29 AVRIL**

**RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)**

9 H 15 à 11 H 15, salle des fêtes



**REMISE DES DIPLOMES ET MÉDAILLES DU TRAVAIL** à 19 H, salle des fêtes

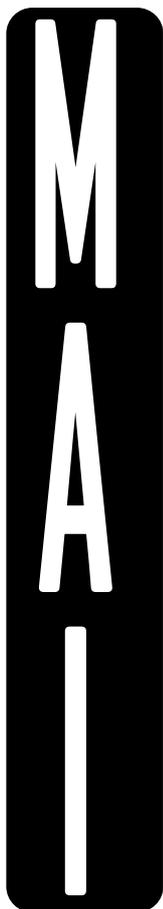


**SAMEDI 30 AVRIL**

**BEBE BOUQUINE**

à 10H30 à la médiathèque Le Petit Prince

AVRIL



**DU LUNDI 2 MAI AU SAMEDI 28 MAI**

**EXPOSITION «COMME UNE BÊTE EN CASE»**  
à la médiathèque Le Petit Prince (voir page 8)

**DU LUNDI 9 MAI AU VENDREDI 3 JUIN**

**INSCRIPTIONS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS DE CET ETE**  
En mairie

**MERCREDI 4 MAI**

**PASSAGE DE LA COURSE CYCLISTE**  
**«LES 4 JOURS DE DUNKERQUE»** au Coq Hardi et au Pont de Petite-Synthe  
Restriction de circulation de 10 H à 12 H

**JEUDI 5 MAI**

**FÊTE DU PONT DE PETITE-SYNTHÉ ET DU COQ HARDI**  
à partir de 11 H (voir page 21)

**DIMANCHE 8 MAI**

**ARMISTICE DE 1945**  
Messe à 10 H 30  
Cérémonie au monument aux morts à 11 H 30



**TOURNOI DE FOOTBALL U11 - U13**

organisé par l'USFAC,  
Toute la journée, complexe sportif Roger Flenghi

**MERCREDI 11 MAI**

**REPAS DES AINÉS**  
à 12 H, salle des fêtes / Tarif : 6,20 €  
Inscriptions en Mairie jusqu'au vendredi 6 mai 2016

**SAMEDI 14 MAI**

**FINALE DU CONCOURS DE POÉSIE**  
au groupe scolaire VERIEPE-FERRY

**MARDI 17 MAI**

**ADASSARD**  
Sécurité routière pour les primaires du Groupe scolaire VERIEPE-FERRY

**VENDREDI 20 MAI**

**RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)**  
9 H 15 à 11 H 15, salle des fêtes



**DON DU SANG**

de 15 H à 18 H 30, salle des fêtes

**DIMANCHE 22 MAI**

**BROCANTE**  
organisée par le Comité des fêtes  
de 6 H à 18 H. (voir page 22)

**SAMEDI 28 MAI**

**RÉCEPTION POUR LA FÊTE DES MÈRES**  
à 11 H. en Mairie



**CAFÉ LITTÉRAIRE**

à 14 H 30 à la médiathèque Le Petit Prince

**MERCREDI 1<sup>er</sup> JUIN**

**REPAS DES AINÉS**

à 12 H, salle des fêtes / Tarif : 6,20 €  
Inscriptions en Mairie jusqu'au vendredi 27 mai 2016

**SAMEDI 4 JUIN**

**SPECTACLE «LES AVENTURES DU CAPITAINE CHAUSSETTE»**

à 15 H à la médiathèque Le Petit Prince (voir page 8)

**DIMANCHE 5 JUIN**

**SALON DE LA BEAUTÉ**

de 11h à 18h, salle des fêtes  
organisé par l'Association Famille Loisirs Vacances  
(voir page 23)

**SAMEDI 11 JUIN**

**FÊTE DU GROUPE SCOLAIRE VÉRIÈPE FERRY**

de 9 H à 12 H 30, salle des fêtes



**BEBE BOUQUINE**

à 10H30 à la médiathèque Le Petit Prince



**TOURNOI DE FOOTBALL vétérans à 7**

organisé par l'USFAC,

**DIMANCHE 12 JUIN**

**BAL COUNTRY**

de 14H à 20 H, salle des fêtes  
organisé par les colorado Country Dancers (voir page 18)



**TOURNOI DE FOOTBALL sixte**

organisé par l'USFAC,

**SAMEDI 18 JUIN**

**GALA DE DANSE**

Salle des fêtes  
organisé par la Section d'Education Physique et de  
Gymnastique Volontaire d'Ambouts-Cappel (SEPGVAC)

**DIMANCHE 26 JUIN**

**DUCASSE**

(Programme page 14)

**DU MERCREDI 6 JUILLET AU VENDREDI 26 AOÛT**  
**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT**  
**de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H (voir page 33)**

*Ce calendrier n'est pas exhaustif, d'autres manifestations pourront s'y rajouter.*

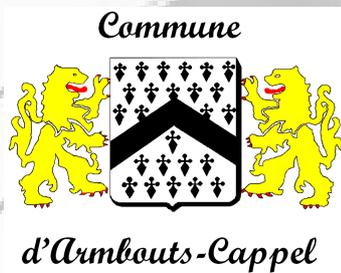




# DUCASSE

Dimanche 26 juin 2016

**11h00 : Défilé des Majorettes municipales «Les Alizées» et de l'Harmonie Batterie Municipale**



**12h00 : Concert apéritif**, salle des fêtes,  
animé par Frédéric DANQUOINS

Repas : - Assiette de crudités,  
- Rôti de bœuf et de porc, frites, Salade  
- Dessert

Prix : Adultes : 15 € / Enfants : 5 €  
Réservations en Mairie au 03.28.27.07.39  
ou près de Jean-Antoine au 06.03.10.46.80.

**15h30 : Spectacle gratuit**

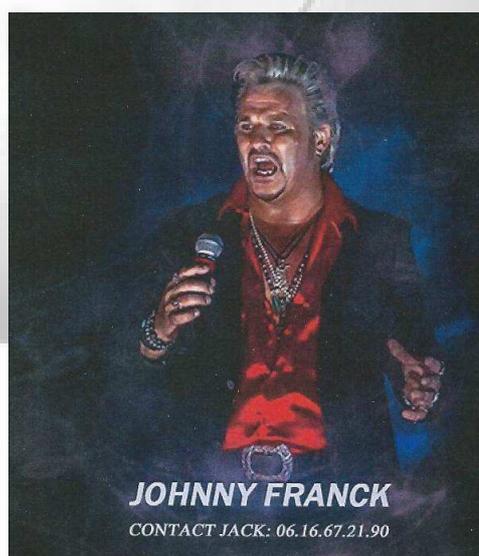
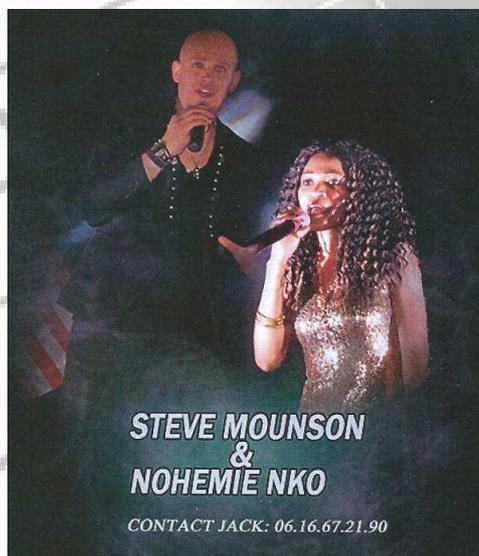
Avec Steve Mounson, Nohémie Nko et Johnny Franck

**18h30 : Soirée dansante années 80**

Animée par Frédéric DANQUOINS  
Restauration sur place

**23h00 : Feu d'artifice**

sur le terrain d'aventure



**Attractions foraines, Rue des Ecoles**

*Les enfants de la maternelle au CM2 non scolarisés au groupe scolaire Vérièpe-Ferry sont invités à venir retirer en Mairie des tickets de manège à compter du 20 juin 2016.*



## COMMISSION MUNICIPALE DU JUMELAGE



Minster-In-Thamet

### ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE

Tous les ans, nous fêtons l'anniversaire du jumelage de notre village avec le village de Minster situé dans la province du Kent.

Une année sur deux, l'anniversaire est fêté à Armbouts-Cappel, l'autre année à Minster.

Cette année ce sera donc au tour de Minster d'accueillir la délégation d'Armbouts-Cappel le dimanche 19 juin.

La Commune d'Armbouts-Cappel mettra un car à la disposition de la délégation Armbouts-Cappelloise qui pourra être composée de 60 personnes : membres du Conseil municipal, délégation d'Associations, particuliers.

Nos amis anglais nous préparent toujours un programme de qualité.

Après une traversée à bord d'un ferry-boat, un accueil chaleureux nous est réservé sur le site de l'Abbaye de Minster. Ensuite nous pourrons visiter des jardins d'habitants du village. C'est une sortie qui a lieu tous les ans et qui est très sympathique.

Suivra, ensuite, la cérémonie d'anniversaire du jumelage. L'après-midi, une fête champêtre se déroulera dans une ferme des environs de Minster avec spectacle de danses anglaises et françaises. Un barbecue géant, paraît-il, nous attend ! C'est la surprise... mais nos amis anglais sont forts en la matière, on peut leur faire confiance...

Le soir, il faudra penser au retour et c'est tard dans la nuit, que nous regagnerons Armbouts-Cappel.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître à la Mairie au 03.28.27.07.39 ou auprès de Monsieur DUMOTIER au 06.06.59.89.93.



# GROUPE SCOLAIRE VERIEPE-FERRY

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Mars 2016

## LA CLASSE DE DECOUVERTE EN MILIEU MONTAGNARD



Les CM1 et CM2 de l'école Vérièpe d'Armbouts-Cappel ont participé à une classe de découverte en milieu montagnard à Albiez-le-Vieux, en Savoie, du 23 au 30 janvier 2016. Le soleil et la neige étaient au rendez-vous.

Tous ont passé un excellent séjour au pied des Aiguilles d'Arves.

*Les CM1*



*Les CM2*



*Les CM1 et CM2*

# CARNAVAL DE L'ÉCOLE VERIEPE

Les enseignantes, les Creut'ches et la municipalité ont organisé  
« le carnaval de l'école ».



Les petits de la maternelle  
et les grands se sont  
transformés en carnavaleux  
le vendredi 5 Février  
après-midi.



Les CM1 et les CM2  
ont appris et mis en pratique  
les règles fondamentales du  
carnaval grâce à la participa-  
tion active des Creut'ches.



# LES ASSOCIATIONS

*vous donnent rendez-vous*

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Mars 2016



**Armbouts Cappel**  
**Salle des Fêtes**

## BALS COUNTRY



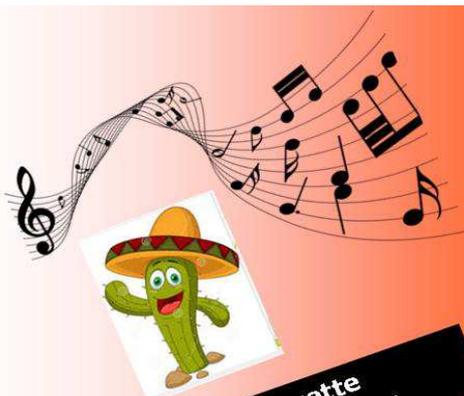
Samedi 9 avril

de 19h à 1h

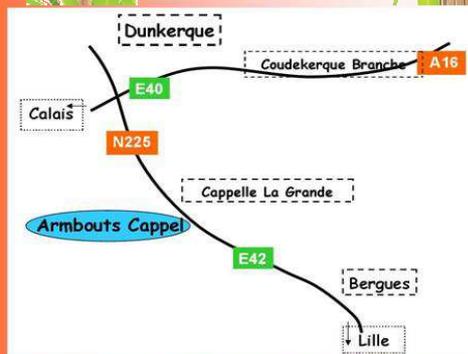
et

Dimanche 12 juin

de 14h à 20h



**Buvette**  
**Sandwiches**



### Réservation :

03.28.24.02.74 (Marie-Christine présidente)

06.14.09.54.48 (Christine R.)

Colorado.country59380@gmail.com

**Entrée : 3,00 €**

**gratuit pour les - de 12 ans**





**Le 16 AVRIL 2016 à 20 H,**  
**L'HARMONIE BATTERIE MUNICIPALE**  
vous convie à sa

MENU : Apéritif  
Paëlla ou poulet frites  
Dessert et café

Adulte : 18 € / Enfant - 12 ans : 10 €



Les inscriptions accompagnées du règlement sont à déposer en Mairie  
d'Armbouts-Cappel du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.



## Association de parents d'élèves

Voici le bilan des actions menées par l'association depuis le début de l'année :

↳ L'opération ST MARTIN 2015 a battu le record puisque 1935 volaërens ont été vendus.

↳ L'opération NOËL a connu un franc succès avec la vente de pains gâteaux et de jacinthes :

- 195 pains gâteaux
- 180 jacinthes.

↳ Le 21 Novembre 2015, en collaboration avec le comité des fêtes, l'Association a tenu le bar et la restauration lors de la brocante aux jouets.

↳ Le 17 Décembre 2015, une vente de boissons, crêpes etc... a été effectuée lors du marché de Noël de l'école.

Sachez que toutes ces actions permettent d'offrir aux enfants le spectacle de fin d'année, des chocolats de pâques, des calendriers, des livres mais également de participer au projet numérique mis en place pour chaque classe (cette année la participation s'élève à 1 200 €).

Pour aider au financement de la classe de neige des CM1/CM2, l'APE a participé au CAFE CONFERT organisé par les parents de ces élèves en vendant sandwiches, boissons et bonbons. Les bénéfices sont de 600 €, encore une très bonne action !!!

L'association vous remercie pour votre générosité grandissante d'année en année !!!

### **Petite nouveauté, cette année nous proposons une vente de muguet.**

Un bon de commande est donc mis à disposition pour tous celles et ceux qui, même extérieurs à l'école, veulent contribuer à l'amélioration de la vie de nos écoliers.

Merci.





L'association des parents d'élèves de l'école Veriepe-Ferry d'Armbouts cappel vous propose d'acheter du muguet à l'occasion du 1er mai. (Nous avons fait appel au même fournisseur que les jacinthes de Noël.)

Aussi, nous vous invitons à réserver votre muguet par le biais du bon de commande ci-dessous.

De plus, en achetant ce porte bonheur, vous contribuez à la réalisation des projets de notre association, en faveur des enfants de l'école.

Alors n'hésitez pas et faites-en profiter vos amis et familles.

Si vous souhaitez commander du muguet, merci de nous adresser votre commande par le biais des enfants à l'école ou par l'intermédiaire de l'urne présente à la mairie ainsi que votre règlement (chèque libellé à l'ordre de l'association des parents d'élèves d'Armbouts cappel) pour le **lundi 18 avril 2016**.

Votre commande sera à retirer lors de la permanence qui aura lieu

**Vendredi 29 avril 2016 dans le hall de l'école maternelle à partir de 15h00.**

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver à cette action.

	Prix par pot :	quantité	Prix total
le pot de 3 brins	4 euros		
Le pot de 3 brins avec décorations et rosace	5 euros		
La coupe de 4/5 brins avec décorations et rosace	6 euros		
Montant total de la commande :			



le pot de 3 brins

***Histoire du muguet du 1<sup>er</sup> mai :*** On fait remonter la tradition du muguet du 1<sup>er</sup> mai à la Renaissance, Charles IX en ayant offert autour de lui en 1561 comme porte-bonheur. La légende veut qu'en 1560, Charles IX et sa mère Catherine de Médicis visitent le Dauphiné où le chevalier Louis de Girard de Maisonneuve offre au jeune roi un brin de muguet cueilli dans son jardin à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Le roi, charmé, reprend cette pratique d'offrir chaque printemps un brin de muguet à chacune des dames de la cour en disant « Qu'il en soit fait ainsi chaque année », la coutume s'étendant rapidement à travers tout le pays. Une autre version de la légende veut qu'en 1560, Catherine de Médicis charge le chevalier de Saint-Paul-Trois-Châteaux, ville du département de la Drôme, d'une mission secrète auprès des Borghèse, ce dernier revient de chez cette riche famille italienne et, en guise de réussite de sa mission, offre au roi à la cour de Fontainebleau un bouquet de muguet trouvé dans les bois.



# Fête du Pont de Petite-Synthe et du Coq Hardi JEUDI 5 MAI 2016

Salle polyvalente, Impasse André Markey

**A 11 H 00 : défilé des majorettes municipales «Les Alizées» et  
de l'harmonie batterie municipale**

**A 12 H 30 : Apéritif en musique animé par Frédéric DANQUOINS, accordéoniste**

## Restauration sur place

- Un apéritif au choix,
- Une assiette anglaise
- Frites saucisses ou frites merguez
- Un dessert

**TARIFS :**  
Adultes : 10 €  
Enfants : 5 €

*Réservation chez M. Jean-Noël MALLEVAEY au 03.28.61.06.10*

**Vers 15 H 00 :**

**Spectacle avec Aymeric et Pascal Olivier  
qui chante Daniel Balavoine**



accompagnés par Frédéric DANQUOINS



**Vers 17 H 30 : Tirage de la grande tombola avec de très beaux lots.**

**Clôture de la fête à 19 H.**

	<p>Les inscriptions pour la soirée «Années 80» sont prises dès à présent chez M. Jean-Noël MALLEVAEY le soir ou le midi au 03.28.61.06.10 ou au 07.86.28.75.42</p>	
--	--	--



# BROCANTE

Rues de la Mairie, de la Petite Chapelle (entre la rue des Champs et la rue de la Commune),  
Abbé Paul Libbrecht, du Bourg (entre la rue Abbé Paul Libbrecht et le square Allende)  
et place de la Mairie.

**Dimanche 22 mai 2016 de 6 H. à 18 H.**

**5 EUROS LES 4 METRES. Paiement lors de la réservation**

**Inscriptions**

**en Mairie sur présentation d'une pièce d'identité**

**Les places ne seront ni remboursées, ni échangées.**

**Aucune réservation ne sera prise par téléphone.**

⇒ **Lundi 25 avril 2016 de 8 H. à 12 H. et de 14 H. à 17 H.**

**pour les habitants des rues**

**dans lesquelles aura lieu la brocante.**

Ces personnes sont prioritaires pour réserver devant leur domicile et, pour les habitants de la rue des Moulins et de la rue des Ecoles, sur la place de la Mairie.

⇒ **Mardi 26 avril 2016 de 8 H. à 12 H. et de 14 H. à 17 H**

**pour les Armabouts-Cappellois**

**ATTENTION !**

**A partir du 27 avril 2016 de 8 H. à 12 H. et de 14 H. à 17 H.**  
**OUVERTES A TOUS (Extérieurs et Armabouts-Cappellois)**

*Le Comité des Fêtes est à la recherche de volontaires  
voulant s'investir dans la vie très active de l'association.*

Pour tous renseignements,  
vous pouvez contacter M. Jean-Noël MALLEVAEY, Président,  
au 03.28.61.06.10 ou au 07.86.28.75.42  
le soir ou le midi



Salon de la Beauté et du Bien-être  
Le 5 Juin 2016 de 11h00 à 18h00

Salle des fêtes d'Armbouts-Cappel  
Entrée libre

Nombreux exposants  
Défilé à partir de 15h00  
Petite restauration sur place  
Organisé par l'A.F.L.V.



En raison de la fermeture définitive du local du Secours Populaire Français qui se trouvait Rue de la Petite Chapelle, nous vous remercions de ne plus y déposer de vêtements.

Pour information, une antenne du SPF se situe  
1260, avenue de Petite-Synthe  
à Dunkerque/Petite-Synthe.



## Tennis Armbouts-Cappellois

L'école de Tennis Armbouts-Cappellois (TAC) est toujours aussi active. Vanh Uraï, Marc Bollengier et Aurore Bollengier entraînent les apprentis tennismen de 5 à 17 ans tous les lundis, vendredis et samedis. Les cours sont adaptés à chaque niveau et se déroulent dans la joie, la bonne humeur et la sueur !!

A la suite des cours des enfants, c'est au tour des adultes de s'entraîner, en simple ou en double.

Comme tous les ans, le tournoi de Noël a eu lieu en décembre. Les familles ont donc pu découvrir les progrès de leurs graines de champion, qui pour certains participaient au 1<sup>er</sup> tournoi de leur jeune carrière. Chacun est reparti avec un petit cadeau.

Rendez-vous en Juin 2016 pour le tournoi d'été qui clôturera la saison tennistique du TAC.



# Club Auto-Défense

## CARDIO TRAINING ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE

↳ Lundi et vendredi de 18 H 30 à 19 H 15

## AUTO-DEFENSE

↳ Lundi et vendredi de 19 H 15 à 20 H 45

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au dojo situé à la salle polyvalente, Impasse André Markey, au Pont de Petite-Synthe.

Inscription durant toute l'année, pas de condition physique spécifique.  
Ouvert à tous à partir de 15 ans.

L'Atelier de Musiques Actuelles d'Armbouts-Cappel est une association créée en août 2014.

Deux fois par mois, le groupe se réunit à l'espace Michel Berger pour travailler des morceaux de musiques de la variété française ou internationale.



Différents instruments composent le groupe : Batterie, piano, guitare basse, guitare électrique et guitare acoustique, saxophone, accordéon et voix.

Les styles abordés sont variés: standards du jazz, tubes de la variété française et internationale de ces dernières décennies, musiques de film, blues, rock, etc...

Le 29 février dernier, l'AMA a présenté, avec l'école Michel Vériepe-Ferry et le soutien de l'association des parents d'élèves de l'école, une soirée "Café-concert".

Parents et enfants de l'école ont ainsi pu se retrouver et découvrir les photos réalisées lors de la classe de découverte des classes de Cm1 et Cm2, suivre les animations préparées par les élèves, le tout dans une ambiance musicale.



Constitution du bureau de l'association:

Président: Monsieur DEBOUDT Johan

Secrétaire-Trésorière: Madame Martine Vanbaelinghem

**Pour toute information sur le groupe "New feeling" de l'Atelier de Musiques Actuelles d'Armbouts-Cappel, (nos projets, nos disponibilités, nos dates de répétitions) :**  
 ama-armbouts-cappel@orange.fr / 06 42 25 69 25

# Armbouts-Cappel Cyclo Loisirs



**Président**  
David VANMARQUE  
Mairie d'Armbouts-Cappel  
59380 ARMBOUTS CAPPEL  
☎ 06.10.33.61.89

Club affilié aux



**RANDONNEE  
CYCLOTOURISTE  
DU GEANT BIEN-AIME**

**dimanche  
24 AVRIL  
2016**



**ARMBOUTS  
CAPPEL**

ouvert à tous

20,

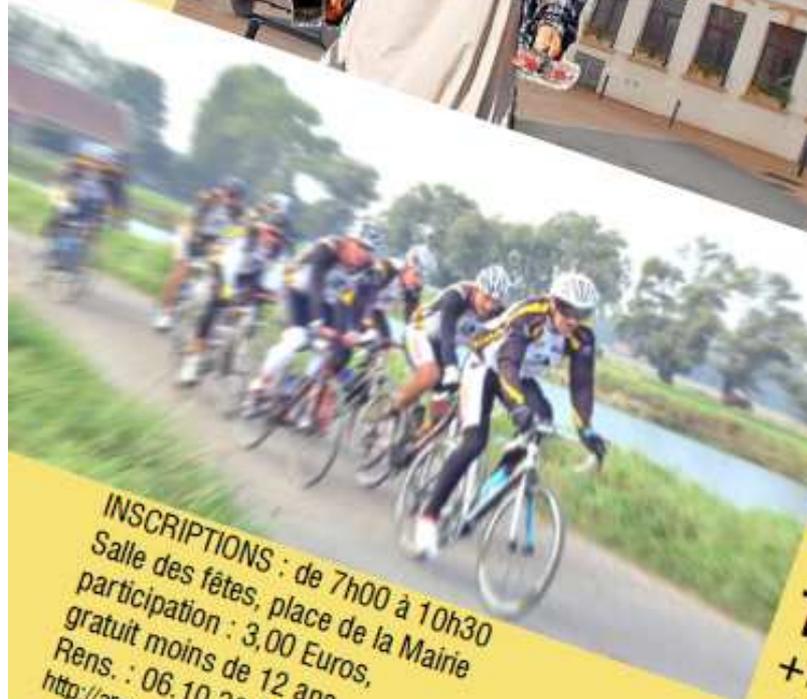
50,

70,

90,

**110 km**

+ randonnée pédestre  
5 et 10 km



INSCRIPTIONS : de 7h00 à 10h30  
Salle des fêtes, place de la Mairie  
participation : 3,00 Euros,  
gratuit moins de 12 ans  
Rens. : 06.10.33.61.89  
<http://armbouts-cappel-cyclo-loisirs.jimdo.com>





# Club des Aînés

*Pour ne pas rester isolé (e), rejoignez-vous !*

**Nos après-midi Club**, chaque troisième lundi du mois, permettent de se retrouver à la salle des fêtes autour d'une tasse de café, de petits gâteaux et diverses boissons au choix en jouant à la manille, à la belote, au scrabble ou aux petits chevaux sans oublier les après-midis à thèmes et les concours de belote, scrabble et jeux de loto.

La saison 2016 de **nos mardis de marche** a repris le mardi 22 mars et se terminera le 4 octobre. Rendez-vous à 9 H, place de la Mairie. Nous avons participé, en diurne, depuis deux ans, à la randonnée animée de Volckerinckhove qui sera renouvelée en 2016 avec, peut-être, d'autres nouveautés.

**La Gym douce** : tous les mercredis matin de 9 H à 10 H à la salle polyvalente du Pont de Petite-Synthe.

Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact avec Mme Denise POLLET, Coordinatrice du club, au 03.28.27.00.50.

**Les jeudis pétanque** : Activité qui rencontre toujours autant de succès. Les sept pistes du boulodrome près de la salle des sports sont occupées.

Reprise le jeudi 7 avril 2016 à partir de 14 H puis tous les jeudis jusqu'au 6 octobre.

**Pour toutes ces activités, la carte annuelle du Club est obligatoire pour des raisons d'assurance. Elle est en vente pour le prix de 13 €(carte annuelle).**

**L'Assemblée générale du Club a eu lieu le lundi 18 janvier 2016 à la salle des fêtes.**



**Le Roi et la Reine de l'après-midi sont M. et Mme TACCOEN habitant au hameau du Coq Hardi**

Une sortie a été organisée le dimanche 6 mars 2016 au «Goulet» à Pernes les Boulogne.



Une très bonne  
ambiance pour  
tous les participants.



La prochaine sortie est programmée le Dimanche 24 avril 2016 à « l'Hofland» à Wormhout.

D'autres sorties sont prévues les dimanches 2 octobre et 20 novembre 2016.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- le Président, M. Bernard VANDENBILCKE au 03.28.27.05.47 (centre),
- la Secrétaire, Mme Josiane LEJEUNE.

Ou la/le responsable de votre secteur :

- Mme Josiane LEJEUNE au 03.28.24.34.83 (Pont de Petite-Synthe - Coq Hardi)
- M. Jean RENOUE au 03.28.27.09.02 (Grand-Millebrugge «La Colme»)
- M. Jean-Marie PIERENS au 03.28.27.09.12 (Grand-Millebrugge «Route de Spycken»)
- Mme Hélène SINTES au 03.28.21.83.97 (béguinage)
- M. Jean PLAYOULT au 03.28.58.97.14 (centre et lotissements)



## UNION SPORTIVE FOOTBALL ARMOUITS-CAPPEL

### LE MOT DU PRESIDENT

Avril, mai et Juin trois mois déterminants pour un club de football. C'est à la fin de cette période que l'on juge le travail de toute la saison.

Chez les seniors A, la saison devrait se terminer sans trop de problèmes, rien à craindre ni à espérer si ce n'est un classement un peu plus élevé, 7ème actuellement.

Les seniors B, après une première partie de saison compliquée, tentent de redresser la barre et viennent de laisser la 12ème place à Cappelle.

L'équipe C pour la troisième année de suite vise la montée et devra être sérieuse jusqu'au bout pour y arriver.

L'équipe D continuera son petit bonhomme de chemin dans la bonne humeur.

Chez les jeunes, de nombreux tournois vont arriver et j'espère une implication sans faille des enfants comme des parents. Les tournois sont des récompenses pour les enfants mais aussi un engagement de l'USFAC vis-à-vis des autres clubs. De votre sérieux dépend notre réputation.

Quant au championnat, la saison est plutôt correcte dans chaque catégorie mais l'hiver fut compliqué avec des terrains impraticables et les problèmes d'effectifs liés aux absences maladie.

Mention spéciale aux U17 qui font preuve de sérieux sur le terrain mais aussi en dehors.

Dates à retenir à Armbouts-Cappel : le dimanche 8 mai tournoi U11-U13  
le samedi 11 juin tournoi vétérans à 7.  
le dimanche 12 juin tournoi de sixte.

Pour la saison prochaine l'USFAC recrute dans toutes les catégories.

Nous recherchons également des dirigeants et des arbitres.

Vous pouvez contacter  
Philippe DESCORDES, Président,  
au 06.20.43.15.89.





Après l'assemblée générale extraordinaire qui eut lieu en décembre 2015, au cours de laquelle les statuts et le règlement intérieur de la Société Centrale Canine (dont le club dépend) furent entérinés, l'Agility Club a tenu son assemblée générale ordinaire le 30 janvier 2016 en présence de Monsieur Darcourt, Maire, et Monsieur Decool, Député.

Lors de cette assemblée furent résumées les activités 2015 des disciplines exercées au club : éducation, agility, fly-ball, dog-dancing-obérythmée, obéissance, cani-rando, chiens visiteurs, formation des maîtres de chiens dits dangereux puis furent expliquées les finances du club. Outre ces comptes-rendus, des élections d'administrateurs et la remise des diplômes « école du chiot » eurent lieu .

Lors du conseil d'administration du 27 février 2016, les divers postes furent votés ; le conseil se compose désormais comme suit :

- Président : Philippe Duvin
- Trésorier : Paul Hingre
- Secrétaire : Anne Peuple
- Trésorière adjointe : Valérie Pierens
- Secrétaire adjointe : Danielle Dumont
- administratrices : Jessica Di Bella et Sylvie Duvin

L'ensemble du club est géré par le conseil d'administration. Mais la vie du club c'est aussi toutes ses activités, visibles ou invisibles, ayant toutes un ou des responsables :

- ↻ Inscriptions/relation adhérents : Paul Hingre et Danielle Dumont
- ↻ Éducation : Marcel Peuple
- ↻ Agility : Anne Peuple ; adjoint, Marcel Peuple
- ↻ Fly-Ball : Lorenzo Di Bella
- ↻ Obéissance : Philippe Duvin et Paul Hingre
- ↻ Dog-dancing-obérythmée : Valérie Pierens
- ↻ Chiens visiteurs : Danielle Dumont
- ↻ Cani-rando : Marcel Peuple
- ↻ Formation des maîtres de chiens mordeurs ou des chiens dits dangereux : Paul Hingre et Philippe Duvin
- ↻ Entretien matériel : Jessica Di Bella
- ↻ Intendance : Sylvie Duvin
- ↻ Gestion du site informatique : Paul Hingre
- ↻ Communication adhérents par courriel : Anne Peuple
- ↻ Vente des croquettes aux adhérents : Valérie Pierens, adjointe Sylvie Duvin

# QUELQUES ECHOS

## *des manifestations et rencontres diverses*

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Mars 2016

## Concours départemental des villes et villages fleuris 2015

*Mention Très bien !*

Dans le cadre du concours départemental des villes et villages fleuris 2015, Monsieur Benjamin DROULEZ a obtenu la mention «Très bien» dans la catégorie «Maisons et jardinet».

Nous lui adressons toutes nos félicitations !



M. Benjamin DROULEZ lors de la remise des diplômes



## *Une page se tourne*

**Après 20 ans de bons et loyaux services, Bernard, votre facteur, a pris une retraite bien méritée le 1er février 2016.**

Pour vous remercier de la confiance que vous lui avait accordée,

**il vous invite le samedi 30 avril prochain**

**au verre de l'amitié**

**qui sera servi à la salle des fêtes à partir de 12 heures.**

# NOTEZ LE BIEN

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Mars 2016



**MAIRIE** ☎ **03.28.27.07.39**

📠 **03.28.27.12.17** [mairie@mairiearmboutscappel.fr](mailto:mairie@mairiearmboutscappel.fr)

la Mairie est ouverte au public  
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

<http://www.armbouts-cappel.fr>



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

**15, rue de la Mairie** ☎ **03.28.27.17.54**

L'Agence postale est ouverte les

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h

Mercredi et samedi de 10 h à 12 h.



**L'AGENCE POSTALE SERA FERMÉE :**

**du mardi 12 avril au samedi 16 avril 2016 inclus**

**Le courrier est relevé tous les jours dans la boîte aux lettres  
située en face de l'agence postale**

**RAPPEL :**

☞ **Présentation obligatoire d'une pièce d'identité pour toute opération bancaire,**

☞ **Les recommandés et les colis restent en instance à l'Agence postale durant 15 jours  
à compter de la première présentation par le facteur (pas de dérogation possible).**



## *Don du sang*

L'Établissement Français du Sang «NORD de FRANCE» adresse ses plus vifs remerciements aux volontaires qui ont participé à la collecte de sang du 19 février dernier.

**PROCHAINE COLLECTE : Vendredi 20 mai 2016**

de 15H à 18H30 à la salle des fêtes

**Age minimum d'un donneur : 18 ans**



## ASSISTANTE SOCIALE

**Mme REISZ reçoit SUR RENDEZ-VOUS :**

-soit en Mairie,

-soit à l'Unité Territoriale du Conseil Départemental

325 - 327, Rue de la République à SAINT-POL-SUR-MER

**Prendre rendez-vous auprès de son secrétariat en téléphonant  
au 03.59.73.40.59**

# ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2016

## INSCRIPTIONS EN MAIRIE du 9 mai au 3 juin DERNIER DELAI

Quotient familial	INSCRIPTION 2 semaines	INSCRIPTION 4 semaines	PERICENTRE de 8H30 à 9H	CANTINE
0 à 369	15.00 €	30.00 €	0.12 €	3.70 € le repas
370 à 499	27.00 €	54.00 €	0.22 €	
500 à 700	36.00 €	72.00 €	0.30 €	
701 à 800	45.00 €	90.00 €	0.75€	
801 à 900	47.50 €	95.00 €	0.80 €	
901 et +	50.00 €	100.00 €	0.85 €	



## RECENSEMENT OBLIGATOIRE pour La Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

### Les jeunes gens et jeunes filles nés en

↪ **Janvier, février, mars 2000**, sont invités à se présenter en Mairie à partir du jour de leur anniversaire et **au plus tard le 11 avril 2016**

↪ **Avril, mai, juin 2000**, sont invités à se présenter en Mairie à partir du jour de leur anniversaire et **au plus tard le 11 juillet 2016**

munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents  
pour se faire recenser

Ils obtiendront une **attestation de recensement** et seront convoqués dans l'année qui suit pour la Journée d'Appel de Préparation à la Défense, à l'issue de laquelle ils auront un **certificat** qui leur permettra de s'inscrire à de nombreux examens soumis au contrôle de l'Etat (BAC, BEP, CAP, permis de conduire).

**Une formalité à ne pas oublier !**

## R a m a s s a g e d e s E N C O M B R A N T S



### VENDREDI 22 AVRIL 2016

sur l'ensemble de la commune par une Société privée.

**Les objets sont à déposer AVANT 7 H,  
début de la collecte.**

Sont exclus dans le ramassage des encombrants : Batteries, bouteilles de gaz, pots de peinture vides, sacs poubelles fermés, bidons d'huiles vides, déchets amiantés, pneus, gravats.



# OUVERTURE LE 1<sup>er</sup> JUIN 2016 DE LA CRECHE

" Les ch'tis bouts à cath pattes "

18, rue du bourg à Armbouts-Cappel



**Pré-inscriptions ou toute demande d'informations  
dès à présent sur [projetcrecheAC@orange.fr](mailto:projetcrecheAC@orange.fr)**



Un ordinateur est mis, gracieusement, à votre disposition en Mairie pour d'accéder directement et exclusivement aux sites suivants :

- CPAM des Flandres, pour prendre un rendez-vous,
- Assurance Maladie,
- Caisse d'Allocations Familiales,
- Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT),
- Pôle emploi,
- Mon Service Public.



## CONFIANCE ANIMALE

**Prestations de service liées aux animaux  
domestiques à votre domicile (garde,  
promenade, taxi animalier, service +)**

N'hésitez pas à contacter Jessica DI BELLA  
au 06.13.14.95.82

Page Facebook Confiance animale.





## **BENNE POUR LES DECHETS VERTS**

**Une benne est à votre disposition**

**TOUS LES SAMEDIS**

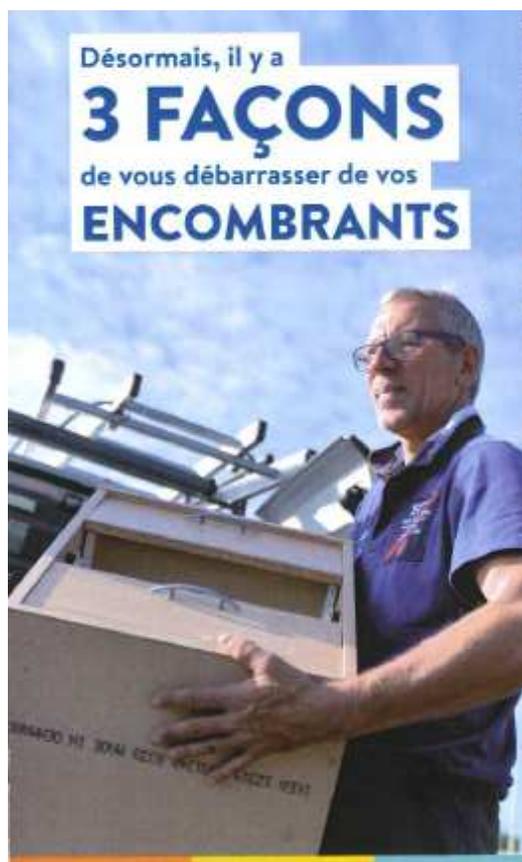
**DU 2 AVRIL AU 22 OCTOBRE 2016 de 11 H 30 à 15 H**

Sur le parking près des ateliers municipaux,  
Rue des Ecoles



**Merci de NE PAS DÉPOSER vos déchets À CÔTÉ de la benne**

**Rappel : Inutile de jeter des déchets verts dans les fossés.**



### **MEMO CONTACTS ENCOMBRANTS**

#### **1° DONNEZ OU VENDEZ SUR [www.cud.eco-mairie.fr](http://www.cud.eco-mairie.fr)**

Le vide-grenier virtuel qui vous permet de donner ou de vendre vos encombrants pour leur donner une seconde vie !

#### **2° VOUS APPORTEZ VOUS-MÊME VOS ENCOMBRANTS EN DECHETERIE**

Sur le territoire de la CUD, 4 déchèteries sont à votre disposition pour vous débarrasser et trier vos encombrants (Dunkerque/Petite-Synthe, Dunkerque/Rosendaël, Gravelines et Bray-Dunes). Accès gratuit pour un véhicule de hauteur inférieure à 1,90 m et non siglé.

#### **3° VOUS PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR UNE COLLECTE A VOTRE DOMICILE**

Depuis le 1er novembre 2015 ce nouveau service est réservé aux particuliers qui souhaitent se débarrasser de déchets trop volumineux pour les transporter eux-mêmes en déchèterie, mais aussi aux personnes âgées ou à mobilité réduite, qui n'ont pas la possibilité de prendre en charge elles-mêmes l'apport en déchèterie.

Prenez rendez-vous au 03.28.24.45.41.

**Le service est facturé 12 € TTC par enlèvement.**

Tout rendez-vous pris pour un enlèvement sera facturé s'il n'a pas été annulé dans un délai minimum de 72 H avant le jour du passage.





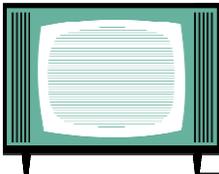
## Démarchage téléphonique : nouvelle liste d'opposition en place à partir du 1er juin 2016

À partir du 1er juin 2016, les consommateurs pourront s'inscrire sur la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique, gérée par la société Opposetel. C'est ce que vient d'indiquer la secrétaire d'État en charge du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire dans un communiqué du mercredi 2 mars 2016. À cette date, les consommateurs pourront s'inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition.

Pour cela, il leur faudra communiquer leur numéro de téléphone à Opposetel soit par courrier, soit par le biais d'un site web dédié. Ils recevront alors un récépissé précisant la date à laquelle leur inscription sera effective sachant que ce délai sera au maximum de 30 jours après la délivrance du récépissé. Le récépissé indiquera également la durée d'inscription sur cette liste d'opposition.

C'est un arrêté publié au Journal officiel du 28 février 2016 qui a désigné la société Opposetel pour gérer la liste d'opposition au démarchage téléphonique. La société dispose maintenant de trois mois pour mettre en place cette nouvelle liste d'opposition. Cet arrêté fait suite à la loi consommation de 2014 (article 9 et suivants).

**Rappel :** cette nouvelle liste remplace Pacitel dont le service a fermé le 1er janvier 2016.



## TNT HD : quelles aides pour le passage à la Haute Définition ?

Dans le cadre du passage à la TNT HD à partir du 5 avril 2016, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) propose 3 types d'aides pour les téléspectateurs : aide à l'équipement, assistance de proximité et aide à la réception.

### Aide à l'équipement (depuis novembre 2015)

L'aide à l'équipement, d'un montant maximum de 25 € doit permettre de financer en partie le remplacement d'un équipement non compatible TNT HD (achat d'un adaptateur TNT HD ou d'un téléviseur TNT HD ou changement du mode de réception). Cette aide est attribuée aux téléspectateurs qui :

- sont dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public,
- reçoivent exclusivement la télévision par l'antenne râteau,
- formulent une demande pour leur résidence principale située en zone couverte par la TNT,
- dépendent d'un équipement télévisuel TNT en définition standard supportant la norme MPEG-2,
- effectuent leur demande via le téléservice d'aide à l'équipement proposé par l'ANFR <https://aide-equipement.recevoirlatnt.fr>/et adressent les pièces justificatives demandées dans les délais impartis. (<http://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/passage-a-la-tnt-hd/aides/aide-a-lequipement/>)

### Assistance de proximité (depuis janvier 2016)

L'assistance de proximité, qui est une intervention gratuite des agents de la Poste au domicile, a pour but de réaliser le raccordement de l'équipement TNT HD préalablement acquis à la télévision. Cette assistance qui concerne seulement les résidences principales, est réservée aux foyers répondant aux conditions suivantes :

- tous les membres du foyer sont âgés de plus de 70 ans et/ou tous les membres du foyer présentent un taux d'incapacité permanente d'au moins 80 % ;
- la réception de la télévision se fait uniquement par voie hertzienne terrestre via l'antenne râteau.

(<http://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/passage-a-la-tnt-hd/aides/assistance-de-proximite/>)

### Aide à la réception (à partir du 5 avril 2016)

L'aide à la réception doit permettre de dédommager les personnes qui ne reçoivent plus correctement la TNT après le réaménagement des fréquences, ces personnes étant alors dans l'obligation d'effectuer des travaux pour y remédier. Cette aide, d'un montant maximum de 250 €, est attribuée sans conditions de ressources. L'aide à la réception qui concerne uniquement les résidences principales, est réservée aux téléspectateurs qui :

- ont déclaré détenir un poste de télévision sur leur feuille de déclaration de revenus ;
- reçoivent exclusivement la télévision en mode hertzien (antenne râteau) ;
- sont situés dans une zone couverte par la TNT touchée par un réaménagement de fréquences.

(<http://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/passage-a-la-tnt-hd/aides/aide-a-la-reception/>)

# VOUS AVEZ LA PAROLE

*Idées, critiques, suggestions...*

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Mars 2016

FEUILLE A RETOURNER EN MAIRIE

Large rectangular area with horizontal dotted lines for writing.

Nom et Prénom .....

Adresse .....

Téléphone .....

Signature,

*Mention  
obligatoire*